

Rapport n°14 :

**Concours « Initiative au féminin »
et « Chercheurs Entrepreneurs Challenges »**

Rapporteur (s) :	Luc JOHANN Administrateur provisoire
Service – personnel référent	Stephanie THOMAS - Directrice Service Formation et Insertion professionnelle Fabienne BADET Chargée de mission Entrepreneuriat Etudiant
Séance du Conseil académique	26 juin 2019

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Dans le cadre de la promotion à l'entrepreneuriat, compétence coordonnée inscrite aux statuts d'UBFC, deux actions sont proposées pour l'année scolaire 2019/2020 :

- **Participation à la dotation d'un prix spécial « Etudiante » au concours « INITIATIVE AU FEMININ »**

La création d'entreprise reste une affaire d'hommes. En effet, seules 30% des entreprises exerçant des activités marchandes non agricoles ont été créées ou reprises par des femmes. La Bourgogne-Franche-Comté ne fait pas exception à cette observation nationale (*source réseau Initiative*)

Depuis 2005 un prix de la création d'entreprise au féminin est remis à des créatrices ou repreneuses d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté mais également depuis 2016 à des étudiantes en réflexion sur leur projet par le réseau INITIATIVE (Initiative Doubs Territoire de Belfort).

Ce concours est destiné à :

- Stimuler les initiatives de créations / reprises d'activités par un public féminin,
- Récompenser des projets selon les critères fixés par le règlement du concours et mettre en valeur les projets sélectionnés,
- Accompagner les porteuses de projets sélectionnées dans la création, la reprise ou le développement de leur activité économiquement viable et présentant un caractère de pérennité.

Le concours est doté de 17.000 Euros de prix. Les candidates sont invitées à présenter leur projet ou leur réalisation avant le 30 octobre 2019. La remise des prix aux lauréates s'effectuera le 2 décembre 2019.

Dans le cadre de son partenariat avec le réseau INITIATIVE et afin d'encourager l'entrepreneuriat au féminin (critère qui a permis la labellisation du PEPITE-BFC en 2014 par la Caisse des Dépôts et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), le PEPITE-BFC valorise chaque année les projets portés par des étudiantes.

Il est proposé de décerner un prix spécial « étudiante » dans le cadre de ce concours à une étudiante dont le projet respectera les conditions suivantes (extrait du règlement du concours) :

« Toute étudiante en cours de formation dans l'enseignement supérieur ou diplômée dans l'année qui précède le concours :

- *être une personne physique, capable, majeure, n'ayant pas été condamnée pour faillite personnelle et/ou interdiction de gérer ;*
- *bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité ou d'un suivi par le PEPITE Bourgogne-Franche-Comté ;*
- *s'engageant de façon concrète dans leur projet.*
- *Tout projet en émergence de création d'entreprise quelque soit la forme juridique de l'entreprise qui devra être dirigée en droit et en fait par une ou plusieurs étudiantes et être implantée en Bourgogne-Franche-Comté et qui devra :*
 - *respecter les lois et règlements français et européens en vigueur et ne pas exercer une activité contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;*
 - *relever d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, du Répertoire des Métiers, du Registre de la Chambre d'Agriculture ou relevant de l'inscription à l'URSSAF, en Préfecture ou auprès du Tribunal d'Instance ;*
 - *ne pas avoir un dirigeant ayant fait ou faisant l'objet d'une condamnation à une interdiction de gérer ;*
 - *bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité ou d'un suivi par le PEPITE Bourgogne-Franche-Comté.»*

• Organisation d'une finale régionale des « CHERCHEURS ENTREPRENEURS CHALLENGES » en Bourgogne-Franche-Comté

L'AEF organise les « Chercheurs Entrepreneurs Challenges » pour contribuer à promouvoir la capacité d'innovation de la recherche publique française auprès de milieux économiques.

Cette action est constituée de deux concours :

- « Docteurs-entrepreneurs » (depuis 2014) : destiné aux projets de création d'entreprise portés par des doctorants en fin de thèse ou docteurs diplômés depuis moins de 3 ans
- « Startup connexion » (depuis 2015) : s'adresse à des chercheurs confirmés qui ont déjà créé leur start-up et qui souhaitent se faire connaître auprès d'industriels et/ou investisseurs

Le 1^{er} est organisé en lien avec le réseau national des collèges doctoraux et le 2nd avec le CNRS.



Au niveau national un comité de sélection choisit 10 lauréats par concours (sélection sur dossier). Après une période de coaching avec un duo entrepreneur/investisseur, ceux-ci doivent présenter leur projet devant ce même comité national qui sélectionne les lauréats pour chaque concours.

Souhaitant organiser des finales régionales afin de mettre en valeur les projets au sein de l'écosystème régional, des entreprises et des institutions qui méconnaissent le potentiel local, l'AEF INFO avait choisi en 2018 trois régions dont la BFC pour tenter l'expérience.

Le CA d'UBFC ayant approuvé cette proposition en date du 28 mai 2018, la finale régionale 2018 a été co-organisée en lien avec les services de l'AEF INFO.

Ce premier essai s'est révélé concluant tant du point de vue de l'organisation que de la valorisation escomptée :

- L'évènement, constitué par la finale régionale et les remises des prix, organisé le 16/10/2018 à la Maison Régionale de l'Innovation à Dijon a réuni plus d'une centaine de personnes, étudiants, doctorants, chercheurs, entreprises, acteurs de l'écosystème et institutionnels.
- Cette finale a permis la mise en place d'un partenariat avec la région de BFC et le MEDEF BFC pour le financement des dotations aux lauréats
- Une séance d'une journée de coaching des candidats régionaux a été organisée en lien avec l'incubateur DECA BFC, le MEDEF BFC et le cabinet PLASSERAUD (partenaire de l'AEF INFO)
- la BFC s'est fortement illustrée puisque le lauréat régional, Vladimir GAUTHIER doctorant UBFC a obtenu le 2ème prix à la finale nationale du concours « Docteurs Entrepreneurs » et Fabrice LALLEMAND (AFULUDINE entreprise franc-comtoise) a obtenu le 1er prix dans la catégorie "Startup Connexion" !

Une finale en BFC est en conséquence envisagée pour fin 2019.

Un comité de pilotage équivalent à celui de 2018 est constitué et comprend :

- UBFC – Pascal NEIGE
- UBFC - PEPITE BFC - Pascale BRENET
- UBFC - COLLEGE DOCTORAL - Philippe LUTZ
- UBFC - FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – Stéphanie THOMAS
- SATT - Catherine GUILLEMIN ou son représentant
- CNRS (DR) - Muriel SINANIDES ou son représentant
- CONSEIL REGIONAL – Catherine GUEY ou son représentant
- DRRT - Dominique GREVEY ou son représentant
- DECA-BFC (incubateur) - Bénédicte MAGERAND ou son représentant
- AEF - Mme DERUY ou son (ses) représentant(s)

Il aura en charge la validation du plan d'action et de la communication.

L'appel à candidatures a été lancé le 14 juin 2019 avec une première phase de sélection en juillet et une seconde si nécessaire en septembre.

Tout comme en 2018, d'un point de vue financier, l'AEF souhaite que l'évènement soit « autoporté » par la région organisatrice, mais s'engage à assurer une partie de la logistique ainsi que la communication sur l'évènement au plan national. Le budget prévisionnel pourrait s'établir ainsi :

BESOINS		RESSOURCES	
Ingénierie	7 000€	AEF INFO	10 500€
Dotations aux lauréats - « Docteur entrepreneur » : 4 000€ - « Startup connexion » : 1 000€	5 000€	UBFC	5 500€
Communication	7 000€	Région BFC (sollicitation en cours)	3 000€
Réception – cocktail	2 000€	Medef BFC (sollicitation en cours)	2 000€
TOTAL DES BESOINS	21 000€	TOTAL DES RESSOURCES	21 000€

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil Académique de bien prendre connaissance de :

- **L'attribution d'un prix spécial « Etudiante » au concours INITIATIVE AU FEMININ selon le règlement du concours ;**
- **La dotation du prix spécial « Etudiante » d'un montant de 2000€ sur budget du PEPITE-BFC ;**
- **L'organisation de la finale régionale des « CHERCHEURS ENTREPRENEURS CHALLENGES » en Bourgogne-Franche-Comté.**